

Cambrai, 17 Décembre 1900

Cher Monsieur L'aillet,

Comment trouvez-vous que va Dehorue?  
Pour quelle date a-t-il juré d'entretenir  
- nouveau Saturne - le dernier de ses  
enfants? Du train dont il marche il  
ne tardera pas à avoir atteint ce but  
de l'isolement personnel absolu qui lui  
paraît l'idéal de la coopération. J'en  
blague point. Voyez le ton de soulagement  
avec lequel il salue l'une après l'autre

à son départ, chacune des U.P. qui lui  
fait la grâce de se séparer de lui. Il ne  
se contente pas du salut, il le remercie.  
S'il est vrai que c'est un apôtre, on ne  
lui reprochera pas la manie de catholicité  
de ses pareils. Sincère, j'en suis sûr, mais  
un instant, mais quand l'obstination  
va à ce degré, il faut bien qu'elle finisse  
par ressembler au fanatisme, à tous les  
fanatismes. C'est devenu un voyant. Écoutez-  
le parler — justement à propos de la sécession  
de l'U.P. de Montmartre — de "l'Idée", qui  
est trop nouvelle, trop haute, etc, pour pouvoir  
être comprise de tous. Alors il marche, fasciné,  
vers son étoile, ne se retournant même pas  
vers les compagnons moins hypnotisés qu'il  
sème sur sa route. Ce qui ne l'empêche

pas de les excommunier à la façon. Car  
à part le genre de rhétorique, c'en est encore  
une façon de pratiquer "l'exclusion" que  
de ne pas s'efforcer à retenir ceux qui  
tentent de s'exclure eux-mêmes, & surtout  
de les y encourager & de les en féliciter ensuite.

J'aurais peut-être bien fait de  
commencer par vous certifier qu'au fond  
je pense à peu près complètement comme  
Dehonnes (que je ne connais absolument point,  
autrement que par son œuvre & son journal).  
C'est ainsi que dans le fameux conflit  
provoqué par la conférence de l'abbé, j'aurais  
été sans restriction de son côté (ou de vôtre)  
si j'avais eu voix au chapitre. Et même  
à ce propos je vous confesserai mon impatience  
(& je ne dois pas être le seul) de voir enfin un

de nos docteurs de la loi rétablir la vraie  
doctrina sur ce point précis du devoir de  
la tolérance, car voilà trop longtemps qu'elle  
est ébranlée par les monstrueuses formules  
de tels ou tels prophètes, au premier rang  
desquels j'abomine celle de Renouvier :  
"qu'on doit la tolérance à tous excepté aux  
intolérants." En est-elle fait, du chemin,  
cette loi d'exception morale ! Je l'ai vue citer  
jusqu'à trois fois par jour. Je ne m'explique  
pas du reste, puisque Renouvier l'a prise  
à Locke, pourquoi on ne rend pas à César...  
Il faut croire que c'est une propriété à  
laquelle il tient beaucoup, car la formule  
en question est un des clous du récent  
& extraordinaire "Aglyphamos" de son  
disciple, mon ancien camarade de Douai Prat,

L'exception provient d'une confusion tellement grossière, dans sa banalité, qu'elle me crispe chez les gens qui se flattent d'argumenter. C'est l'éternelle confusion de ce qui est du Droit public ou de la légalité & de ce qui est du Droit naturel ou de la moralité. En ce qui concerne l'exercice de la propagande, ce que la justice morale n'admet pas, c'est que l'Etat fasse à telle ou telle croyance, tel ou tel parti, une situation & des conditions légales de faveur ou de défaveur; & à cet égard je suis de ceux qui protestent avec le plus d'énergie & d'obstination contre le régime de privilège dont jadis nous avons établis l'Eglise & son parti. C'est pour cela qu'à l'occasion je pouffe de tous mes poumons le cri inelegant de "Abas la cabotte!" qui donne

le mal de mer à Dohorn. Un je ne  
crois pas faire preuve d'incohérence,  
si l'occasion m'en est fournie le  
même jour, en réclamant pour quelque  
monieur prêtre la liberté de la tribune.  
C'est pour moi une grande joie de  
constater que nos militaires supérieurs de  
Ardennes, sous ce rapport, ont plus de  
sens moral & aussi plus de flair que  
Gohier & Bouchot réunis. Ils sont  
trop heureux, mes camarades de là-bas,  
quand il leur tombe du ciel une sottise  
avec qui causer. Malheureusement, depuis  
que Wandet & Garnier ne veulent plus  
récidiver, c'en est un régal dont ils sont de  
plus en plus privés.

J'en reviens à Deherme parceque je tiens  
à vous faire remarquer combien son  
obstination, d'ors et déjà mué en parti  
pris, frise l'iniquité caractérisée dans  
le jugement. D'abord il se manifeste  
qu'il ne connaît plus qu'un d'autre  
adversaire que le socialisme. Il ne lui  
faut pas moins ~~de~~ 6 à 8 colonnes (en  
plusieurs tranches) de dernier n<sup>o</sup> pour lui  
dire en la vérité, et il est probable qu'il  
n'en a pas fini de cette fois. Je ne veux  
pas relever ce qu'a d'ingénieux, dans sa  
nouveau terminologique, cette formule  
de la "Réaction socialiste", employée sans  
doute avec une tout autre signification

que par Yves Guyot ou Leroy-Beaulieu,  
mais tout de même assez continuellement perverse.  
Mais là où j'ai le droit de dénoncer  
tout un système de contre-vérités notoire,  
c'est dans ce début de son article où il  
condamne en dix lignes toute la politique  
et la propagande du parti socialiste depuis  
vingt ans. Un homme impartial et par  
suite informé ne peut plus écrire le 17  
X<sup>bre</sup> 1900 que

" toute la besogne de ce parti s'est  
bornée à chercher des électeurs ... à de  
mander des personnes, ...

" que 'il n'a pas fondé une institution  
utile vraiment forte et durable."

que le mutualisme, le syndicalisme, le

coopératives se sont développées malgré lui, "

Je lui accorde que "le magnifique mouvement  
des universités populaires n'est pas sorti de lui,"  
parce que je n'ai pas assisté de près aux phé-  
nomènes de sa naissance & que je ne me  
prononce que quand j'ai des faits & des preuves.

Mais quant aux affirmations précédentes,  
pour croire à leur entière bonne foi, il  
ne me faudrait rien moins que la votre  
comme caution, car il me paraît difficile  
de prendre à ce point le contre-pied de la  
vérité sans improbabilité mentale. S'il ne  
veut pas qu'on le traite désormais, — non  
plus comme un adversaire qui se trompe,  
mais comme un ennemi qui ment, — il  
ferait bien de mettre une sourdine aux  
accents déjà malsonnants de son parti pris.

Pour se refaire une documentation  
sur l'histoire du Parti socialiste depuis 70  
je suppose qu'il n'a pas besoin de  
compter sur moi, mais vous pourriez  
lui offrir de ma part la démonstration  
sans phrases, rien qu'avec des faits, que  
chacun des assertions ci-dessus, — des  
verdicts plutôt, — est une monstrueuse  
erreur de sa judiciaire.

Et vous pourriez lui proposer, <sup>de nouveau</sup> par  
la même occasion, un petit ensemble  
de documentation sur un autre point  
d'où résultera pour lui tout au moins  
l'insexactitude partielle des bienfaits  
qu'il attribue à l'état major du  
mouvement coopératif & la restriction

proportionnelle des éloges qu'il leur décerne.  
Il en déchantaient, de son dithyrambe  
en l'honneur de cette femme "élite  
active, intelligente", etc..., si je lui contais  
par la même façon dont, il y a sans,  
mon propre beau-père fut ouvertement  
sacrifié comme coopérateur & parce qu'il  
avait admirablement réussi, par Barthou  
au député. Dansotte, vengeur des boulangers,  
sans que l'arcéopage de la rue Christine  
trouvât autre chose qu'un ordre du jour  
solennel pour empêcher le sacrifice ou  
en atténuer les conséquences. Ce n'en qu'un  
fait, mais s'il en veut d'autres... Je suis  
prêt à parier avec lui que l'Eglise coopérative  
ne survivrait pas à un événement com

la suppression des palmés académiques.

J'oubliais le banquet de la diatribe  
de Deherme. Ayant à démontre cette loi,  
"que le parti socialiste, dès qu'il entre dans  
une organisation ouvrière, tend à la dissocier,"  
il invoque trois exemples: 1<sup>o</sup> celui de U.R.  
que je lui accorde, — 2<sup>o</sup> celui de coopération,  
qu'il souligne de cette démonstration: "nos  
lecteurs savent ce qui s'est passé à l'Atelier  
de Plaisance. C'est à dire: de l'organisation  
des coopératives." Alors quoi? cette affaire est  
réglée? Il y a "chose jugée"? Mais le même  
numéro contient encore toute une polémique  
qui ne paraît pas close de tout. Et si  
Deherme tient à connaître mon impression  
actuelle, uniquement fondée sur les articles  
& documents parus dans la "Coopération de idées",

je lui déclarerai tout franc que, jusqu'à  
 ce jour j'ai trouvé la défense aussi  
 forte & lucide que l'attaque m'a semblé  
 imprécise & faible. Mais ce n'est qu'une  
 impression & je ne me permettrais pas de  
 juger, de à présent, entre les parties. Mais  
 d'après quelle lumière dont il ne nous parle  
 pas Dehorne croit-il pourrait se montrer  
 si importurbablement affirmatif? Voilà un  
 spectacle que moins que quiconque un  
 Dehorne devrait donner. Ici, mon cher  
 Monsieur Séaille, je crains que vous ne  
 puissiez laver votre ami de tout parti pris.  
 En vain invoqueriez-vous l'étonnement, la  
 hâte du journaliste dont la copie est attendue.  
 Il prend huit jours, que diable, pour  
 perdre son petit canard.

En résumé, non - seulement je suis  
d'accord avec Dehorne sur le fond &  
pour les principes, mais encore je l'approuve  
dans sa vigilance jalouse à ne pas laisser  
confisquer une cause qui est siennne par  
des gens qui sont de mes amis & qui le  
feraient pour un bien, mais qui seraient  
des larrons tout de même. Mais est-il  
besoin sous ce prétexte de traiter en pire  
ennemi le parti socialiste tout entier, de  
dénaturer son histoire, de le disqualifier  
dans toutes ses prétentions & ses entreprises?  
Ne suffit-il pas de prendre sa sûreté,  
& ne sont-elles pas faciles à prendre?  
En est-ce une raisonnable que l'excommunication,

systematique à la mode guesdiste. 7<sup>u</sup> July  
Guesde a raison de ne pas vouloir de  
coopérateurs dans son Parti & les coopérateurs  
ont raison de repousser les socialistes politiques.  
Ce joli langage prouve que Deherme & Guesde  
considèrent pareillement leurs ennemis  
comme autant d'imbéciles, incapables de  
l'effort d'abstraction élémentaire de  
maître Jacques, de remettre le tablier  
de coopérateur sur la casaque de militant  
politique... Comme si en fait tout bon  
militant socialiste ne s'incarnait pas  
tout à tout dans un propagandiste doctrinal,  
un syndicaliste & un coopérateur! Que  
Deherme vienne donc un peu essayer  
de faire un tri des trois éléments, dans

le système de organisations de notre  
fédération départementale ardennaise!

Où, s'il coupe chaque tête en deux autres.

J'imagine que ce n'est pas sans inquiétude  
que vous le voyez s'évertuer ainsi à couper  
les ponts entre vous et nous. Je suis déjà  
un peu surpris - et du reste ravi - que ce  
dernier n° n'ait pas déchaîné de notre  
côté une plus retentissante bordée. Tant  
mieux jusqu'à présent, mais si Deherme  
devait continuer de plus belle, je crains...

Enfin vous prendrez comme elle, vous  
vivement et réflexions d'un spectateur  
lointain et si pas absolument désintéressé,  
du moins <sup>entièrement</sup> indépendant, qui vous  
offre <sup>les plus sympathiques compliments</sup>

Vital Rousselle